

À l'intérieur

www.marcandre.ca

CAHIER SPÉCIAL MARC-ANDRÉ L'étoile montante



PHOTO RÉJEAN BERGÉON

L'EFFET "MARC-ANDRÉ"



www.marcandre.ca

Des fans de la première heure : Mélissa Gobeil, Laurence St-Cyr Lalancette et Anne-Marie Gill, trois fans de Marc-André qui claquent haut et fort leur appui.

Pendant le week-end dernier, la population de tout le Bas-Saint-François et même d'ailleurs a basculé dans une joyeuse frénésie. C'est que Marc-André Niquet, originaire du secteur

Notre-Dame de Pierreville, et qui participe à la populaire émission Star Académie, risquait l'élimination.

Pendant toute la semaine qui a précédé le dévoilement du résultat d'un vote populaire, on

a dû faire appel à la solidarité de l'ensemble élargi de ses concitoyens en faveur de sa candidature.

Les organisateurs du comité des fans de Marc-André, avec Robert Letendre en tête, ont réussi une remarquable démonstration de solidarité derrière la vedette montante. Toute la semaine, ils se sont affairés à vendre posters, macarons, foulards et casquettes afin de recueillir les fonds nécessaires aux précieux votes. En effet, il en coûte un dollar pour chaque appel en faveur de Marc-André Niquet.

Cette effervescence a culminée avec la tenue d'une parade, le samedi 6 mars dernier. Au moins cent cinquante véhicules bien comptés, nous assurait une spectatrice présente, ont rappelé haut et fort de voter pour leur candidat. Le soir-même, une joyeuse célébration était organisée au Centre communautaire de Pierreville. Le M.R.C. Blues Band, qui était venu pour appuyer Marc-André Niquet, a admirablement réchauffé l'ambiance de sa musique aux teintes cuivrées de jazz et blues.

Le lendemain, un nouveau rassemblement avait lieu au même endroit pour regarder le gala dans le cadre duquel on apprît, sous un tonnerre de cris et d'applaudissements, que Marc-André avait recueilli le plus de votes.

Le prochain rendez-vous aura lieu au restaurant Tracy, jeudi le 18 mars prochain à 18H00. Pour informations : 450568-0648 ou 450-880-0493. (F.B.)